

Sous-section 3.—Dettes municipale

L'essor rapide des municipalités canadiennes, ajouté aux demandes et aux responsabilités plus grandes en fait d'améliorations, d'écoles et de services publics de toutes sortes, a entraîné un lourd fardeau de dettes. Les emprunts au moyen d'obligations ont augmenté rapidement pendant la période de 1900-1912 et de nouveau durant la décennie de 1920 et au début de celle de 1930. Par contre, de 1933 à 1946, ils ont diminué.

Plusieurs facteurs importants ont contribué à la réduction de la dette municipale, dont le moindre n'est pas le contrôle exercé par les ministères des gouvernements provinciaux sur les immobilisations qui entraînent des dettes. En outre, il y eut une réduction plus ou moins méthodique pendant les années de crise à la suite de périodes d'expansion injustifiable, réduction qui, vu la demande générale d'un allègement du fardeau des taxes immobilières, a causé une diminution rigoureuse des entreprises et des travaux durables financés par des émissions d'obligations. Autre facteur significatif, la plus grande partie de la dette municipale à long terme consiste en obligations à terme ou en séries, lesquelles demandent des remboursements annuels de capital. Si les avantages de la réduction des dettes sont certainement nombreux, certaines dépenses se sont révélées bien nécessaires à plusieurs endroits pour le renouvellement d'actifs et pour de nouvelles améliorations commandées par l'expansion normale. On a différé ces dépenses pendant les premières années surtout dans l'intérêt du contribuable; par la suite, la guerre ayant éclaté en 1939, cette pratique s'est continuée sinon étendue de manière à libérer le marché financier afin de permettre au gouvernement fédéral de faire face aux exigences financières occasionnées par la guerre. Privées si longtemps, volontairement ou autrement, de programmes d'amélioration, les municipalités tendront naturellement à en amorcer le plus tôt possible en corrélation avec les grands projets d'après-guerre des gouvernements fédéral et provinciaux. Cela se voit dans l'augmentation des montants portés à la dette en 1947 par la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Certains indices laissent prévoir une accélération du taux d'augmentation en 1948 et 1949. Le tableau 38 donne le chiffre de la dette municipale en 1947, ainsi que les emprunts temporaires et autres passifs en outre de la dette obligataire. A la page 805 de l'Annuaire de 1941, un tableau fait voir la dette obligataire des municipalités de 1919 à 1938.

38.—Dettes des corps municipaux et scolaires pour leur année financière terminée en 1947

NOTA.—Établie d'après les rapports des ministères provinciaux des Affaires municipales, les rapports des vérificateurs, les états financiers des municipalités et des renseignements obtenus d'autres sources officielles.

Détail	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Dettes directes —</b>					
Dettes obligataires.....	2,997,326	34,821,313	26,519,011	..	227,630,656 <sup>1</sup>
Moins fonds d'amortissement.....	986,899	15,335,043	9,414,350	..	27,913,461
Dettes obligataires nettes.....	2,010,427	19,486,270	17,104,661	..	199,717,195
Emprunts temporaires.....	135,681	1,157,888	551,284	..	16,420,036 <sup>2</sup>
Exigibilités et autres passifs.....	32,117	1,602,650	2,730,806	..	27,307,375 <sup>2</sup>
<b>Totaux, passif direct (moins fonds d'amortissement).....</b>	<b>2,178,235<sup>3</sup></b>	<b>22,246,808<sup>3</sup></b>	<b>20,386,751</b>	..	<b>243,444,606</b>

Revois à la fin du tableau, p. 1094.